

Commune de Saint Julien de Peyrolas  
11 Grande rue  
30760 Saint Julien de Peyrolas

**Réunion du Conseil Municipal**

Le 27 Septembre 2016 à 20 heures

Date de convocation : le 23 Septembre 2016

Affichage convocation : le 23 Septembre 2016

Envoi convocation : le 23 Septembre 2016

**Le Maire : René FABREGUE**

**Membres du Conseil Municipal Présents :** Mme, Mrs, Jacques RAMIERE, Serge COMBIN, Sébastien FABROL, Christiane MILLIEN, Françoise CASADEVALL, Daniel BOIRON, Paul Simon GUIGUE, Philippe BEGNIS, Jeannick VALLIER, Jean ROCHE, Brigitte LE MOTAIS

**Démissionnaires :**

**Absents :** Aline MORENO

**Excusé(s) :** Agnès BRINGUIER, Daniel BOIRON, Chrystelle BARNOUIN

**Pouvoir(s) :** Chrystelle BARNOUIN donne pouvoir à Sébastien FABROL,  
Daniel BOIRON donne pouvoir à Serge COMBIN

Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal : Jacques RAMIERE.

- **Modification du montant demandé en subventions pour l'assainissement Font d'Orgues. 409 000 HT**

Etant donné que les frais prévisionnels pour l'actualisation du zonage étaient de 16 000€ HT, le montant de la demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau, du Conseil Départemental du Gard et de l'Etat doit être actualisé, à la demande de ces instances, en tenant compte de l'achèvement de cette prestation. Le montant de subvention demandé est donc réduit à 409 000€ HT et le plan de financement proposé est le suivant

Subvention du Département : 25%	102 250 HT
Subvention de l'Agence de l'Eau: 25%	102 250 HT
DETR 2016 Préfecture: 30%	122 700 HT
Fonds propres ou emprunt: 20%	81 800 € HT

<b>Décision du Conseil Municipal</b>			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
13	0	0	Adopté à l'unanimité

- **Décision Modificative n°2 sur le budget de la commune**

**Dépense de Fonctionnement :**

**Dépense d'investissement :**

<b>Imputation Budgétaire</b>	<b>Montant</b>	<b>Opération/Compte</b>	<b>Montant</b>
65364 Chp 065	-60 000 €	202 opération 10007	60 000 €

<b>Décision du Conseil Municipal</b>			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
13	0	0	Adopté à l'unanimité

- **Désignation d'un nouveau titulaire au SABRE en remplacement de Mme LACOUR, démissionnaire.**

Il est proposé d'élire M. Sébastien FABROL titulaire et M. Jeannick VALLIER, suppléant ; M. Paul-Simon GUIGUE restant suppléant.

<b>Décision du Conseil Municipal</b>			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
13	0	0	Adopté à l'unanimité

## **Adoption Ad'Ap « Demande d'approbation d'un Agenda d'Accessibilité programmée »**

Dans le cadre d'une demande d'approbation d'un Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'Ap), Monsieur le maire présente le planning des différents ERP à aménager. Ce planning énumère les différentes actions à mener dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments ouverts au public.

<b>Décision du Conseil Municipal</b>			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
13	0	0	Adopté à l'unanimité

## **Questions diverses**

### **Poste d'adjoint – commissions/délégations**

Suite à la démission de Mme LACOUR de son poste d'adjointe en charge de l'urbanisme, M. le Maire rappelle aux conseillers les fonctions inhérentes à ce poste et leur demande de réfléchir au remplacement de Mme LACOUR à ce poste. Le remplacement sera délibéré lors du prochain conseil municipal. A cette occasion, une mise à niveau des commissions, tenant compte des nouveaux éléments, sera effectuée.

### **Accès au foyer socio-éducatif**

Devant les problèmes rencontrés lors de la mise à disposition du foyer socio-éducatif, une réflexion est menée sur les modalités d'accès à ce bâtiment et sur les actions à mener lors de sa restitution (règlement intérieur, état des lieux). Les nouveautés en ce domaine seront communiquées aux associations et aux utilisateurs en temps voulu

### **Sécurité au niveau groupe scolaire**

Suite aux mesures de sécurité préconisées par les services de l'état dans le cadre de l'état d'urgence et suite à la visite de la gendarmerie au sein du groupe scolaire, il apparaît que la rampe d'accès située entre l'école primaire et la maternelle pose un gros problème de sécurité. Les mesures à prendre pour sécuriser cet accès sont à l'étude et pourraient même déboucher sur la mise en place d'une zone piétonne durant la période scolaire.

### **Dégradations au marmots-sports**

Suite aux dégradations répétées du filet couvrant l'aire de jeux du marmots-sports et aux incidences sur les poteaux qui soutiennent tous les filets, il va être procédé au retrait du filet supérieur.

### **Cantine scolaire**

Le nombre des enfants de maternelle mangeant à la cantine a fortement augmenté cette année. Cela entraîne un problème au niveau du temps de pause. Celui-ci doit être respecté. Or le temps de passage aux toilettes après le repas impacte fortement ce temps de pause. En concertation avec les responsables, une solution devra être trouvée rapidement.

### **Proposition de coupe de bois par l'ONF**

L'ONF propose l'inscription d'une nouvelle coupe de bois à bruler à la vente d'automne 2017. La proposition est repoussée à une date ultérieure car la dernière coupe vendue à l'entreprise DONADIEU n'est pas encore exploitée.

### **Charte paysagère environnementale côtes du Rhône**

Le syndicat des vignerons des côtes du Rhône demandent d'être partenaires de la charte afin de connaître et faire reconnaître les paysages viticoles, protéger et soigner les AOC, partager la gestion des paysages et valoriser le territoire AOC, objectifs auxquels nous adhérons.

### **Familles rurales**

Dans le cadre de ses chantiers d'insertion, les familles rurales, qui ont déjà œuvré avec bonheur sur notre commune, vont à nouveau être sollicitées pour des petits travaux de restauration. Reste à espérer que notre demande sera retenue